Appel d'offres International N° 13 /2018 ACQUISITION D'UNE MACHINE D'IMPRESSION OFFSET EN CONTINU Procédures en ligne et/ou hors ligne

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne (IORT) se propose de lancer un appel d'offres en ligne et/ou hors ligne N° 13/2018 pour l'acquisition d'une Machine d'impression Offset en Continu 2 groupes Laize 500 mm.

Les fournisseurs intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier d'appel d'offres via le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn) ou le retirer auprès du Bureau d'Ordre central de l'IORT, Avenue Farhat Hached 2098 –Radès Médina.

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs offres en ligne et/ou hors ligne.

Envoie en ligne

Les soumissions ou offres doivent être établies obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS et conformément à l'article 8 du CCAP.

Toutefois, le certificat de non faillite et de non redressement judiciaire (pour les non résidents), l'original de la caution provisoire, et l'extrait du registre de commerce, doivent être envoyés dans une enveloppe scellé en hors ligne par courrier recommandé ou par rapide poste, ou remis directement au bureau d'ordre de l'IORT à l'adresse mentionnée ci-haut contre récépissé, au nom du Président Directeur Général de l'IORT et portant la mention « Ne pas ouvrir AO13-2018 : Acquisition d'une machine d'impression Offset en Continu – complément pièces administratives», et ce, au plus à la date et l'heure limite indiquées ci-dessous.

Envoie hors ligne

L'offre du soumissionnaire doit être envoyée sous pli fermé, par la voie postale recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste ou remise directement au bureau d'ordre de l'IORT contre récépissé, au nom de du Président Directeur Général de l'IORT – à l'adresse sus indiquée, le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

L'offre est composée de 3 enveloppes constituées comme suit:

- **1- L'enveloppe externe :** En plus des enveloppes comprenant les offres technique et financières, cette enveloppe comporte la caution provisoire et les pièces administratives.
- 2 L'enveloppe technique : portant la mention « offre technique »

Cette enveloppe doit contenir les pièces techniques (article 8 du CCAP).

3- L'enveloppe financière : portant la mention « offre financière ».

Cette enveloppe doit contenir les pièces financières (article 8 du CCAP).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

La date limite de réception des offres est fixée au Mercredi 16 Janvier 2019 à 10H00.

La séance d'ouverture des plis sera faite en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, et ce, à la salle de réunions au siège de l'IORT avenue farhat hached 2098 rades- le **16 Janvier 2019** à **11H00**.

N/B: Le Bureau d'Ordre central de l'IORT est ouvert tous les jours de la semaine sauf le samedi et le dimanche, de 8H30 à 15 H30.